



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



Le 19 12 2017

ASSEMBLEE GENERALE Salle des fêtes de La Lande sure Eure.

Le samedi 13 janvier 2018 à 19h Assemblée générale

Ordre du jour

- Infos générales et compte rendu moral et d'activités par Daniel COOLS
- Compte rendu financier par Eliane Denimal et Deborah Serre
- Vote pour le bilan moral et financier
- Élection du Bureau au tiers sortant
- Prévisions d'activités: Prospections, achats, sorties collectives
- Questions diverses
- Pot de l'amitié avec buffet campagnard

Nous espérons que Les pâtissières et pâtissiers confirmés ou non, comme les années précédentes, auront la gentillesse de nous régaler de gâteaux ou de gourmandises pour le dessert.

Membres sortants

Eliane Denimal se représente
Deborah Serre se représente

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous rendre à l'assemblée, ci- joint un < pouvoir>, une proposition d'accueil de manifestation, un appel à candidature, à remplir et à transmettre à un membre du bureau. **Seules les candidatures écrites parvenues chez un membre du bureau 8 jours avant l'assemblée générale seront prises en compte pour le vote lors de l'assemblée.**

Afin d'organiser au mieux cette soirée, merci de confirmer votre présence et le nombre de vos accompagnateurs. Si vous ne pouvez être présent à l'AG vous pouvez remettre votre pouvoir à un membre qui participera au vote.

ADHESION 16 euros (règlement par chèque à l'ordre CAP)



Information assurance

Loi Avice 84-610

Art. 38. -

Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

A cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à la disposition de leurs adhérents des formules de garantie susceptible de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Vous aurez la possibilité de souscrire ou de renouveler les Licences FFE 2018, assurance comprise, le soir de l'assemblée générale.

Licence pratiquant né en 1999 et avant36€

Licence pratiquant né en 2000 et après.....25€

R.C.P.E propriétaires: 31 euros le 1 premier cheval

22 euros les suivants

Pensez à prendre vos numéros de SIRE pour la RCPE

Chèque à l'ordre **GRE28** à adresser à Eliane DENIMAL Villeneuve

28250 LA PUISAYE

Pour l'assurance Equiliberté non valable pour les compétitions

.Adhésion Equiliberté avec assurance Adulte 29€

.Adhésion Equiliberté avec assurance Junior 22€

R.C. propriétaires: 25 euros le 1 premier cheval

18 euros les suivants

Inscription et adhésion possible en ligne sur le site Equiliberté

Pour tous renseignements: Daniel COOLS Tel: 02 33 83 99 81

Marcel PERRET Tel: 02 37 37 63 35

Petit rappel

Le non renouvellement d'adhésion d'un membre peut être prononcé pour non participation aux activités de l'association pendant deux années consécutives. En accord avec l'ARTICLE 6.



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



Pouvoir à nous retourner avant le 07 janvier 2018

Je soussigné:.....

Demeurant:.....

Téléphone:.....

donne pouvoir à un autre membre actif M ou Mme.....

Pour me représenter dans les votes et décisions qui seront prises lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 13 janvier 2018 à 19 h à la mairie de La Lande sur Eure.

Le

Faire précéder la signature de:
bon pour pouvoir

Les "CAVALIERS ASSOCIES DU PERCHE"

Appel à candidature à nous retourner avant le 07 janvier 2018

Mademoiselle, Madame, Monsieur:.....

Demeurant:.....

Téléphone:.....

Présente sa candidature au bureau des « Cavaliers associés du perche »

Fait à.....le.....

Signature

Les "CAVALIERS ASSOCIES DU PERCHE"

Proposition pour manifestation en 2018

Je soussigné:.....Demeurant.....

.....
Téléphone:.....

Se propose pour **accueillir** ou **organiser** une manifestation au mois de.....
à



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



BULLETIN D'ADHESION 2018

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal

E mail:

Tél fixe :..... Tél portable.....

Je souhaite adhérer à l'association (Les Cavaliers Associés du Perche)

La cotisation annuelle est fixée à : 16 Euros /an (en chèque).

A l'ordre de: **Les Cavaliers Associés du Perche.**

Nombre de chevaux hébergés: ,,,,,, Disciplines pratiquées:.....

La loi de 1984 relative aux associations de loisir oblige les associations à vérifier que chaque adhérent est assuré pour la pratique de l'équitation d'extérieur non sportive.

La participation aux activités des Cavaliers Associés du Perche exige que chaque membre soit assuré pour les risques encourus.(dommages causés à soi-même, aux tiers, aux chevaux ou autres biens) Le port du casque est vivement conseillé

Je certifie être assuré pour la pratique de l'équitation extérieur par une assurance RC ou par une assurance spécifique cavalier,

Assurance souscrite auprès de.....

Signature.....

J'autorise l'association à exploiter et publier les photographies sur lesquelles j'apparaîtrai

Ce bulletin est à retourner, accompagné de votre règlement au secrétariat de l'association
Marcel PERRET La Griffonnerie 28340 MORVILLIERS.